Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 02/11/2026
ID : 974-219740131-20261022-03_22102026-DE

Ville de Saint-Leu

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 OCTOBRE 2026

DELIBERATION N° 03 /22102026
OBJET : APUREMENT DEFINITIF DES COMPTES D'IMPUTATION PROVISOIRE RELATIFS AUX RETENUES DE GARANTIE

Nombre des Conseillers en exercice	**39**
Présents	**29**
Procurations	**08**
Votants	**37**
Abstention / Opposition	**07**

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-deux octobre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Parc du 20 Décembre à SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur JUHOOR Karim (Maire).

NOM – PRENOMS	QUALITE	PARTICIPATION
JUHOOR Karim	Maire	Présent – **Mandataire de AUBERT Gabriel**
BALENCOURT Vanessa	1er Adjoint	Présente
FOS Didier	2ème Adjoint	Présent – **Mandataire de THENOR Fernande**
PALAS Lucette	3ème Adjoint	Présente – **Mandataire de BABYLON Nathalie**
AUBERT Gabriel	4ème Adjoint	Absent – **Procuration à JUHOOR Karim**
RAMIDGE BANE Georgette	5ème Adjoint	Présente
LEBEAU Lionel	6ème Adjoint	Présent
HOAREAU Anne-Gaëlle	7ème Adjoint	Présente
ESTEVE Christophe	8ème Adjoint	Présent
RIVIERE Océane	9ème Adjoint	Présente
PATOUMA Jean Marie	10ème Adjoint	Présent
MAXWEL Eléna	11ème Adjoint	Présente
VIDOT Marie Huguette	Conseiller	Présente
ARON Jean Paul	Conseiller	Présent
DANY Marie Juliane	Conseiller	Présente
BURON Brigitte	Conseiller	Présente – **Mandataire de ODDOZ Carla**
SILOTIA Augustin	Conseiller	Présent
MAILLOT Jean François	Conseiller	Présent
ARMOUGOM Jean François	Conseiller	Présent
LEBON Patrice	Conseiller	Présent
FERARD Marie Noëlle	Conseiller	Présente

Conformément au Règlement Européen sur la Protection des données, chaque usager bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression ou d'opposition aux informations qui le concernent. Pour l'exercice de ces droits, merci de vous adresser au Délégué à la Protection des Données (dpo@mairie-saintleu.fr).

Mise en ligne le : 02/11/2026 12:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Leu
https://www.intramuros.org/saintleu/documents_administratifs/85561

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 02/11/2026
ID : 974-219740131-20261022-03_22102026-DE

DALLEAU Isabelle	Conseiller	Présente
THENOR Fernande	Conseiller	Absente – **Procuration à FOS Didier**
HONORINE Antonio	Conseiller	Présent
TRAJEAN Mathieu	Conseiller	Présent - **Mandataire de NATIVEL Cédric**
ODDOZ Carla	Conseiller	Absente – **Procuration à BURON Brigitte**
NATIVEL Cédric	Conseiller	Absent – **Procuration à TRAJEAN Mathieu**
BABYLON Nathalie	Conseiller	Absente – **Procuration à PALAS Lucette**
VINCELOT Manon	Conseiller	Présente
BRUNO Thomas	Conseiller	Présent
APAYA Jacqueline	Conseiller	Absente
TURPIN Marie Lyne	Conseiller	Présente **- Mandataire de BLUCKER Audrey**
CARPY Jean Luc	Conseiller	Absent
CODARBOX Jacky	Conseiller	Présent
COMARE Lilian	Conseiller	Présent - **Mandataire de ROBERT Thierry**
ROBERT Thierry	Conseiller	Absent – **Procuration à COMARE Lilian**
EUPHRASIE Clément	Conseiller	Absent – **Procuration à MARDAYE Ananda**
MARDAYE Ananda	Conseiller	Présente – **Mandataire de EUPHRASIE Clément**
BLUKER Audrey	Conseiller	Absente – **Procuration à TURPIN Marie Lyne**

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. Madame MAXWEL Eléna (11ème Adjoint) a été désignée comme Secrétaire à l'unanimité des suffrages pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée et a procédé à l'appel pour vérifier le quorum.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et trente-huit minutes.

DELIBERATION N° 03 /22102026
APUREMENT DEFINITIF DES COMPTES D'IMPUTATION PROVISOIRE RELATIFS AUX RETENUES DE GARANTIE

Direction Ressources Finances et Appui

Le Maire expose :

D'anciennes opérations relatives à des retenues de garantie demeurent enregistrées dans les comptes d'imputation provisoire de la Commune. L'état des opérations recensées fait apparaître 185 opérations pour un montant total de 700 000 €.

Les travaux d'analyse, de rapprochement comptable et de recherche documentaire, notamment examinés lors de la réunion du 26 août 2026, visent à déterminer la situation administrative, contractuelle et comptable de ces opérations. Les marchés concernés sont arrivés à leur terme.

Afin d'assurer la régularité et la fiabilité des comptes, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le principe de leur apurement et d'autoriser, pour les seules sommes dont l'acquisition définitive à la Commune est justifiée, les opérations comptables et l'émission des titres de recettes correspondants. Les modalités seront mises en œuvre avec le Comptable public, sur la base de l'état détaillé et des pièces justificatives.

Mise en ligne le : 02/11/2026 12:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Leu
https://www.intramuros.org/saintleu/documents_administratifs/85561

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 02/11/2026
ID : 974-219740131-20261022-03_22102026-DE

Ceci exposé, il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** le principe de l'apurement des opérations anciennes relatives aux retenues de garantie enregistrées dans les comptes d'imputation provisoire concernés, conformément à l'état détaillé annexé au projet de délibération, portant sur 185 opérations pour un montant total de 700 000 € ;

- **D'AUTORISER** le Maire à émettre les titres de recettes correspondant aux opérations éligibles figurant dans l'état annexé, sur la base des montants individualisés et des références permettant leur rapprochement avec les opérations d'origine, et à les transmettre au comptable public avec les pièces justificatives nécessaires ;

- **D'AUTORISER** le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil Municipal est invité à en délibérer.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à la majorité,
(7 abstentions : Marie Lyne TURPIN, Jacky CODARBOX, Lilian COMARE, Ananda MARDAYE dont 3 procurations)

- **APPROUVE** le principe de l'apurement des opérations anciennes relatives aux retenues de garantie enregistrées dans les comptes d'imputation provisoire concernés, conformément à l'état détaillé annexé au projet de délibération, portant sur 185 opérations pour un montant total de 700 000 € ;

- **AUTORISE** le Maire à émettre les titres de recettes correspondant aux opérations éligibles figurant dans l'état annexé, sur la base des montants individualisés et des références permettant leur rapprochement avec les opérations d'origine, et à les transmettre au comptable public avec les pièces justificatives nécessaires ;

- **AUTORISE** le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout acte et document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Leu, le 30 OCT. 2026
Le Président,

MAIRIE DE ST-LEU LA REUNION

Karim JUHOOR

Mise en ligne le : 02/11/2026 12:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Leu
https://www.intramuros.org/saintleu/documents_administratifs/85561

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 02/11/2026
ID : 974-219740131-20261022-03_22102026-DE

Mise en ligne le : 02/11/2026 12:26 (Europe/Paris)
Collectivité : Saint-Leu
https://www.intramuros.org/saintleu/documents_administratifs/85561